



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Monsieur Baudouin Marie-Andrée Jean GOUILLY-FROSSARD/Madame Roselyne Monique Marie AUBRY – Annonce civile

Référence : L031755

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 13 juin 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

Suivant acte reçu par Maître Antoine HUREL, notaire associé membre de la Société par actions simplifiée » MOREL d'ARLEUX notaires » titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (6e) 15, rue des Saints Pères, office notarial n°75083, le 4 juin 2025, Monsieur Baudouin Marie-Andrée Jean GOUILLY-FROSSARD, retraité, et Madame Roselyne Monique Marie AUBRY, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LE MINIHIC SUR RANCE (35870), 19 place de l'Eglise. Mariés à la mairie de MUR-DE-SOLOGNE (41230), le 7 juillet 1973 actuellement sous le régime de la communauté universelle aux termes d'un acte de changement de régime reçu par Me HUREL, notaire à PARIS, le 12 juillet 2012, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial actuel en insérant une clause de préciput et une clause d'attribution de la communauté. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception, ou par acte d'huissier de justice à Maître HUREL, 15 rue des Saints-Pères 75006 PARIS où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation au tribunal judiciaire compétent. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
